

Conseil d'établissement de l'EPS Jorat

Résumé de la séance du 12 mars 2018, 17h45 à Mézières

Présence : Tous les membres sont présents sauf Mme Lafaye de Micheaux (excusée), M. Borcard (excusé), M. Janin (excusé).

- Accueil

Madame Hirt, présidente, souhaite la bienvenue. Présente et remercie de sa présence Mme Allard, médiatrice scolaire, invitée du CEt pour cette séance.

- Ordre du jour

L'ordre du jour a été envoyé par mail par Mme Hirt.
Il est également disponible sur le site de l'ASIJ.

- Mise en discussion et adoption du résumé du 27 novembre 2017

Le Résumé du 27 novembre 2017 est validé dans l'état.

- Communications de l'établissement scolaire

Enclassement :

Monsieur Morier-Genoud rappelle qu'un des rôles de CEt est de donner son avis consultatif sur l'enclassement des élèves.

Or le cas se présente avec différentes options pour la rentrée 2018-2019.

En effet, dû à la fluctuation du nombre d'élèves, une classe de 5 P doit être fermée et deux classes de 3 P ouvertes. Différentes options sont présentées dont celle nécessitant l'aménagement de deux classes dans les combles du collège des Gollies de Servion. Cette option à l'avantage, entre autre de diminuer les temps de trajets pour les élèves (gym et ACT/M, et UAPE avec réfectoire sur place) et de mieux répartir les élèves.

Les membres du CEt sont favorables à l'aménagement des combles de Servion, le vote est fait à l'unanimité.

Cet avis sera intégré au préavis que le CoDir ASIJ va soumettre au Conseil Intercommunal.

Festival de fin d'année scolaire :

Mesdames Marcel (doyenne) et Indermühle ont centralisé toutes les informations relatives à ce festival. Un fascicule sur le panel de prestations prévues lors de cette manifestation (couture, théâtre, chant, orchestre, peinture, etc.) va être édité aux alentours de la période de Pâques. Ce document sera posté sur le site de l'EPS du Jorat.

- Communications de la Présidente

Pour rappel, la prochaine séance aura lieu le vendredi 25 mai, à 17h00. Il est demandé à chaque membre de confirmer sa présence par retour de mail lors de la réception de l'ordre du jour.

Pour information, le règlement du CEt a été officiellement validé par le CoDir de l'ASIJ et va être présenté au prochain Conseil Intercommunal pour validation. Il devra ensuite encore être approuvé par le département.

- Présentation du programme « Contact »

Par Madame Nadège Allard, médiatrice scolaire et animatrice du programme « contact ». Le programme Contact est proposé aux élèves dans le but de diminuer les actes de violence, de leur donner les outils pour devenir autonome dans la gestion de leurs conflits, leur faire prendre confiance en eux et améliorer le climat en classe et ailleurs. Ce travail se fait entre autre par des jeux de comportement, des approches sur le ressenti, les émotions, par de la communication non violente et autres techniques.

Les approches sont différenciées pour les 1-2 P, 3-4 P et 5-6 P.

Ces animations qui ne sont pas obligatoires se font à la demande des enseignants(es), et ont beaucoup de succès de la part des élèves et de leurs enseignants.

Pour les plus grands (7-11 P), le « groupe santé » prend le relais avec des animations (Ex. Caméléon), voire de la médiation au cas par cas.

Les élèves ayant participé au programme Contact en 1-6 P sont mieux « outillés » pour s'adapter ensuite (7-11 P).

- Retour sur le sondage scolaire effectué au printemps 2017

Le questionnaire rempli par les élèves et les enseignants a été analysé (par la société émettrice du questionnaire, au Canada). La « photo globale » des élèves de l'EPS du Jorat est plutôt bonne. Aucune situation de harcèlement ou de cyber-harcèlement n'est ressortie du questionnaire (ce mot est selon Mme Allard utilisé trop fréquemment et à tort), néanmoins il y a quelques situations difficiles.

Il en ressort 5 axes principaux qui devront être traités par la direction, le groupe santé et les enseignants :

- Divergence de perception entre adultes et élèves (perçu / subit)
- Sentiment d'insécurité 5-11 P (lors des transports scolaires, sur les aires d'attente des bus, dans le voisinage immédiat de l'école et sur le chemin de l'école)
- Conflits ethniques 9-11 P (différence)
- Insultes et menaces 5-11 P
- Climat scolaire, pour les
 - 1-7 P C'est une force de l'EPS
 - 8 P Il y a du questionnement
 - 9 P C'est une force de l'EPS
 - 10-11 P Il y a du questionnement

Un retour de ce questionnaire sera prochainement transmis aux familles et diffusé.

- Retour de la commission « transport, civilité et règles »

La commission est composée de Mmes Gautschi-Hälg, Kay-Lorenz, Duvoisin et Muller.

La présentation telle quelle se trouve en annexe de ce résumé.

Les membres de la commission demandent à ce que cette présentation soit transmise au CoDir, et se mettent à disposition si nécessaire.

- Séances 2018

Trois séances sont d'ores et déjà planifiées :

- Vendredi 25 mai à 17h00

Les sujets retenus à ce jour pour cette séance sont :

- Journée en continue
- Retour du CoDir sur le travail de la commission « transport, civilité et règles »

- Mercredi 19 septembre à 18h00

- Mardi 27 novembre à 18h00

La séance est levée à 19h45

Prochaine séance

Lundi Vendredi 25 mai de 17h00 à 19h00, salle de réunion de l'ASIJ, collège du Raffort

Accès au bâtiment par l'entrée *principale* (voir *flèche rouge* sur la photo en bas de document). Cette porte sera maintenue ouverte jusqu'à l'heure de début de la séance.

